

**10 % ou 40 %
de quote-part
pour mon
médicament ?**

Informez-vous !

Dois-je payer une quote-part de 10 % ou de 40 % pour mon médicament ?

Dans cette brochure, nous vous présentons un aperçu simple de la situation des coûts de vos médicaments. Vous trouverez des réponses aux questions les plus importantes relatives à la quote-part des produits pharmaceutiques et des instructions sur la manière de voir simplement et efficacement, si votre préparation d'origine est toujours disponible avec une quote-part de 10 %, ou si sa quote-part a augmenté.

**Obtenez un aperçu
personnalisé de vos
frais de médicaments !**

Instructions pour visualiser la quote-part actuelle de mon médicament

La liste électronique des spécialités est visible en toute transparence, même pour vous en tant que patient/e, vous trouverez ici les informations concernant la quote-part de tous vos médicaments en toute simplicité grâce aux étapes suivantes :

1. Scannez le **QR code**



ou entrez l'adresse du site web : www.spezialitätenliste.ch Cliquez sur «**Recherche de préparations par nom**»

2. Changer la langue et choisir Français
3. Dans le champ «**Texte de recherche**» entrez le nom de votre médicament

→ Si la colonne QP ne comporte pas de croix rouge, le produit a une **quote-part de 10 %** et il n'y a aucun coût supplémentaire.



→ Si la colonne QP indique une croix rouge, la **quote-part est de 40 %**.



Voilà ce que je paie pour mes médicaments –

aperçu des réponses les plus importantes

Quelle est la règle pour la quote-part des médicaments (changement au 1er janvier 2024) ?

La quote-part qu'une personne assurée doit payer lorsqu'elle se procure un médicament s'élève **en général à 10 %**. Seuls quelques produits (préparations originales, génériques & biosimilaires) trop chers par rapport à des préparations comparables interchangeables sont soumis à une quote-part plus élevée de 40% (auparavant 20%).

Toutes les préparations originales ont-elles une quote-part plus élevée ?

Non, seuls les produits pharmaceutiques qui sont trop chers par rapport aux génériques présents sur le marché ont une quote-part plus élevée de 40 %. Tous les autres médicaments ont une quote-part standard de 10 %.

Comment reconnaître si mon médicament présente une quote-part plus élevée ?

Les produits présentant une quote-part plus élevée sont répertoriés dans la liste électronique des spécialités dans la colonne « QP » par une « X » noire sur fond rouge. www.spezialitätenliste.ch (voir instructions de la page 2)

Dans quels cas la quote-part à 40% peut-elle être révisée à la baisse?

Si votre médecin ou votre pharmacien/ne, pour des raisons médicales, vous prescrit la préparation la plus chère, la quote-part reste pour vous en tant que patient/e à 10 %. Dans certains domaines thérapeutiques, votre médecin ou votre pharmacien/ne décidera de conserver la préparation originale plutôt que de passer à un générique.

Les difficultés de livraison constituent une autre raison de la fin d'une période d'élévation de la quote-part : si un produit moins cher n'est pas livrable, la quote-part reste à 10 %.

Quel est le rôle des médecins et des pharmaciens/pharmaciennes en matière de quote-part ?

Votre médecin ou votre pharmacien/ne discutera avec vous toutes les options thérapeutiques et vous associera à la décision. Ces deux groupes professionnels doivent informer les patients/patientes des produits associés à une quote-part de 40 %.

Qu'entend-on par « franchise » et « quote-part » ?

La franchise est la somme que vous devez payer vous-même chaque année, avant que l'assurance maladie ne prenne en charge les coûts. Vous avez vous-même fixé le montant de la franchise auprès de votre caisse d'assurance maladie.

La quote-part est la part des coûts qu'il vous reste à prendre en charge, même après obtention de la franchise, jusqu'à un maximum légal de 700 francs par an pour les adultes et 350 francs pour les enfants.

Où puis-je continuer à m'informer ?

Votre médecin ou votre pharmacien/ne sont des interlocuteurs importants. Une fois toutes les informations obtenues, vous pouvez discuter ensemble de vos options thérapeutiques. Vous avez le choix d'opter pour une préparation originale plutôt que pour un générique.

Vous trouverez ici des informations émanant de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) :



Viатris permet à des personnes du monde entier de mener une vie plus saine.



Viатris Pharma GmbH
Turmstrasse 24, Tower 4 | 6312 Steinhausen